aujourdhuy six novembre mil sept cent quatre vingt un
après la publication des promesses de mariage entre
Louis mirbeau journallier homme veuf de la pse de
de panzoult d'une part et outre françoise bresnier
femme veuve de cette pse d'autre part faitte au
prone de notre messe paroissialle et de celle de panzoult
par trois dimanches consecutifs sans qu'il soit venus a
notre connoissance aucun empechement canonique ny
apposition civille vus le certificat de mr le curé de
panzoult en datte du quatre de ce mois signés Raguin
curé je curé soussigné après avoir reçu le mutuel
consentement des susdits Louis mirbeau et françoise

Bernier les ay conjoint en mariage Dix et dernier
et leurs ay donner la Benediction nuptialle en
presence de francois Sinton beaufrere de lepouse
de lapsse davon dantoine montigny son nepveu de la
psse davon de francois Robin entrepeneur de pierre
Richard Sacristain de cette psse temoints a ce requis qui
ont signés avecque nous fors antoine montigny

fr Robin pirichard francois Sainton Robin
Curé de Gouville